



## Compte rendu du comité de pilotage élargi pour la révision du SCoT Présentation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement (EIE)

02/02/2026

Le lundi 02 février 2026 à 13H30.

Lieu : Salle culturelle de Sermaises.

Animation :

- Sandra JEANNOT, présidente du bureau d'études E.A.U.
- Océane DIF, cheffe de projets SCoT et Développement Durable.

Ordre du jour :

- Ouverture de la séance et rappel de l'objet du comité de pilotage par la Présidente du PETR BGP Mme. Bévière,
- Recontextualisation de la démarche de révision du SCoT,
- Présentation du diagnostic,
- Présentation de l'EIE,
- Retour sur l'atelier des Boussoles,
- Echanges,
- Prochaines étapes et calendrier,
- Remerciements.

Le diagnostic complet, l'EIE complet, ainsi que le support de présentation de ce comité de pilotage sont à retrouver sur le site internet du PETR via le lien suivant :

[https://www.pays-du-pithiverais.fr/docs-de-travail-revision-du-scot-2025\\_fr\\_02\\_09.html](https://www.pays-du-pithiverais.fr/docs-de-travail-revision-du-scot-2025_fr_02_09.html)

Pour toute information et contribution sur la révision du SCoT, contactez Océane DIF par mail à l'adresse [scot@pays-du-pithiverais.fr](mailto:scot@pays-du-pithiverais.fr) ou par téléphone au 02.38.30.82.61.

## 1. Recontextualisation de la démarche de révision du SCoT

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire (périmètre intercommunal et bassin de vie), détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement. C'est un document traduisant le projet collectif porté par le territoire. Il s'agit également d'un document pivot de la planification territoriale stratégique et multithématiques, assurant l'articulation entre le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET, porté par la Région), et les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (cartes communales, plans locaux d'urbanisme et documents en tenant lieu).

L'objectif de ce comité de pilotage était de présenter le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement (EIE) aux collectivités locales, personnes publiques associées (PPA) ainsi qu'au Conseil de développement (voir liste des participants en annexe).

Il avait par ailleurs également l'objectif de rappeler les enjeux identifiés lors de l'atelier des Boussoles.

## 2. Synthèse du diagnostic territorial : à retenir

### 2.1 Démographie

Le territoire compte 61 393 habitants en 2022 avec une densité de 53 hab/km<sup>2</sup>.

2022 est la 8<sup>e</sup> année consécutive de diminution de la population (-0.2 % par an), avec un vieillissement marqué (âge moyen de 42.2 ans). Les retraités représentent 30 % de la population, et les ménages composés d'une seule personne augmentent (+24 % depuis 2016). Enjeux :

- Améliorer le cadre de vie et les infrastructures et services publics disponibles sur le territoire afin de maintenir la population existante premièrement, et attirer de nouveaux habitants secondement.
- Adapter l'offre de logement à l'évolution démographique de la population française, caractérisée par le desserrement des ménages<sup>1</sup>, vivant davantage en appartement.
- Prendre en compte le vieillissement et la composition des ménages.

### 2.2 Habitat

Le parc de logements compte 31 721 unités, dont 84 % de résidences principales. Les maisons dominent (81 %), avec une surface moyenne de 109 m<sup>2</sup>. Le taux de vacance est de 8.8 %, concentré dans les polarités (Pithiviers, Le Malesherbois, Puiseaux). Le prix moyen au m<sup>2</sup> atteint 1570 € en 2023. Enjeux :

---

<sup>1</sup> Phénomène de diminution du nombre moyen de personnes par ménages, observé sur l'ensemble du territoire français (INSEE, 2012).

- Adapter l'offre de logement à l'évolution démographique de la population française, caractérisée par le desserrement des ménages, vivant davantage en appartement.
- Adapter les logements aux normes tant sanitaires qu'environnementales de rénovation énergétique,
- Contrôler l'évolution des prix et la diversification de l'offre.

### 2.3 Activité économique

Le tissu économique est marqué par une forte présence de l'agriculture (8.7 % des emplois) et de l'industrie (9.8 %). Les zones d'activités économiques (19 au total) concentrent 750 ha, avec une nouvelle dynamique vers la logistique. Au total, le territoire compte environ 130 hectares disponibles dans les ZAE, dont près de la moitié sur Auxy, réservée pour un projet d'un seul tenant. Enjeux :

- Maintenir l'emploi industriel et agricole,
- Optimiser l'usage du foncier économique,
- Soutenir la diversification et l'innovation des entreprises locales.

### 2.4 Agriculture

L'agriculture est dominée par les grandes cultures (céréales, oléagineux), avec une SAU stable mais un nombre d'exploitations en baisse. La production biologique progresse doucement, et 53 % de la SAU est irriguée. Enjeux :

- Anticiper l'adaptation au changement climatique,
- Gérer la ressource en eau et préserver les sols.
- Soutenir les exploitations certifiées agriculture biologique existantes, ainsi que les reconversions en agriculture biologique.

### 2.5 Mobilité

Les déplacements sont dominés par la voiture (59 %), avec 201 000 déplacements journaliers. Les flux pendulaires restent majoritairement internes (57 %), mais 43 % se dirigent vers l'extérieur (Paris, Orléans). Les transports en commun (réseau Rémi) ne représentent que 6 % des déplacements. Enjeux :

- Encourager la multimodalité et les mobilités douces,
- Améliorer l'offre de transports en commun et l'intermodalité.

### 2.6 Environnement et Risques

Le territoire repose sur la nappe de Beauce, avec des prélèvements en eau supérieurs à la moyenne (305.6 m<sup>3</sup>/hab/an), tous usages confondus. Le territoire connaît également une nette augmentation du nombre d'épisodes de fortes chaleurs par an, en route vers les 20 jours/an d'ici 2030, ainsi qu'une nette diminution des jours de gel, passant de 50 jours par an en 1980 à moins de 40 jours par an à partir de 2020. La trame verte et bleue couvre 10 % du territoire. Enjeux :

- Préserver les ressources en eau et les milieux naturels,
- Renforcer la résilience face aux risques climatiques.

### 3. Enjeux et Prochaines Étapes

#### 3.1 Enjeux Transversaux

Les enjeux identifiés lors de l'atelier des Boussoles s'articulent autour des trois grands axes de l'aménagement, du développement et de la qualité.

Points de convergence :

- Construire une attractivité globale et équilibrée,
- Concilier développement économique et bien vivre sur le territoire,
- Adapter le foncier et l'habitat aux nouveaux usages et aux parcours de vie,
- Améliorer l'accessibilité et les mobilités du quotidien au service du bien vivre,
- Valoriser les ressources locales comme socle du bien vivre et de l'attractivité (production alimentaire locale, patrimoine naturel et bâti, paysages, ...).

#### 3.2 Synthèse des échanges

Les échanges ont souligné :

- La nécessité pour les communes et Communautés de Communes de préciser leurs chiffres et méthodes de calcul en cas de données erronées ou contestées dans le diagnostic du SCoT,
  - Sur la consommation foncière, il a été relevé des données surprenantes pour trois communes situées sur la CCPG. Il n'y a pas d'explications à ce stade, et nous demandons à nos collègues de bien vouloir nous transmettre leur correction.
  - Sur la mobilité, les données seront actualisées via l'étude mobilité en cours (notamment pour les mouvements pendulaires).
- La nécessité d'anticiper les impacts de la loi ZAN et de la loi TRACE sur l'artificialisation des sols par une concertation collective régulière,
- La nécessité d'une participation active des communes et CC dans la révision du SCoT pour l'adaptation de ce dernier aux réalités et besoins locaux.

#### 3.3 Prochaines étapes

La seconde phase d'animation de la révision du SCoT, à savoir la phase d'animation pour le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), débutera post élections municipales à partir d'avril 2026. L'année 2026 sera consacrée à ces concertations autour du PAS puis à sa rédaction et validation, pour une rédaction du DOO au premier semestre 2027 et un arrêt de l'ensemble des documents à l'été 2027.

### 4. Conclusion

Le comité de pilotage élargi aux PPA du 2 février 2026 a permis de valider collectivement la majorité du diagnostic territorial, sous réserve de correction et actualisation de quelques données, et de rappeler les enjeux clés pour la révision du SCoT. Les prochaines étapes viseront à traduire ces enjeux en orientations opérationnelles, en associant l'ensemble des parties prenantes. Un grand merci à tous les participants pour leur contribution active et leurs retours constructifs.

## ANNEXE

Participant.e.s au comité de pilotage de la révision du SCoT du 02/02/2026 - PETR BGP

<b>NOM PRENOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
AMIARD JEREMIE	Mairie de Guigneville
AUVRAY CHANTAL	CCDP
BARDON ANNICK	Mairie de Guigneville
BARJONET THIERRY	Mairie de Boynes
BENOIT DEPLPHINE	CCPNL
BERNARD ARIELLE	DDT 45
BERNARD JEAN-CLAUDE	Mairie de Batilly-en-Gâtinais
BOURGEOIS MARTIAL	Présidence CCPNL
BOURON SOPHIE	Sous-préfecture de Pithiviers
BRETONNET JEAN-LUC	Mairie de Rouvres-Saint-Jean
BRUNEAU JAMES	Présidence CCDP
CADEAU STEPHANE	CMA Centre-Val-de-Loire
CHACHIGNON ALAIN	Mairie de Bazoches-les-Gallerandes
CHAMBRIN MICHEL	CCPNL
DAUVILLIER DERLMIRA	Présidence CCPG
DAVY ANITA	Mairie d'Engenville
DUFOUR CHRISTIAN	Mairie de Grangermont
DUJARDIN JEAN-LOUIS	CCPG
DUVERGER CATHERINE	Mission Locale de Pithiviers
FOURNIER ALIX	CCDP
GAURAT HERVE	Mairie du Malesherbois
GERVAIS THIERRY	SICAP
GOFFINET STEPHANIE	Mairie de Grangermont
GRAND JEAN-PAUL	Mairie du Malesherbois
GROULT TOMMY	CAESE
GUERINET PATRICK	Mairie de Givraines / CCDP / PETR BGP
GUILLOTEAU FLORENT	CA du Loiret
HENEBELLE CARINNE	CCDP
HERBLOT MARIE-CLAUDE	Mairie de Puiseaux
HUMBERT CHRISTIAN	CCI 45
LAPEYRONIE TIZIA	PETR FOLS
LAROCHE PIERRE	CCGVL
LEGENDRE JOËL	Mairie de Desmonts
LEVEQUE MARIE-CLAIRE	Mairie de Pithiviers
LEVY VERONIQUE	Mairie d'Aunay-la-Rivière
MAHAUT GENEVIEVE	Mairie de Nancray-sur-Rimarde
PAILLOUX PATRICIA	Mairie de Yèvre-la-Ville
PELHATE SOPHIE	Mairie d'Auxy
PILLAVOINE AUDE	Mairie d'Echilleuses
RAGOBERT CATHERINE	Mairie de Nibelle
RICHEZ MALVINA	DDT 45
RISBEC STEPHANIE	CCDP
RIVIERE WILLIAM	Mairie de La Neuville-sur-Essonnes

ROUVREAU ISABELLE  
SAUVAGE PASCAL  
THION DENIS  
THOMAS JEAN-LUC  
VICECONTI PIERRE  
VOYER DAVID

Mairie de Mareau-aux-Bois  
Mairie de Nibelle  
Conseil de Développement  
Mairie de Bromeilles  
Mairie de Dadonville  
PETR BGP